



BILAN CARBONE® 2024

Ce certificat est attribué à la Société **GEOFIT**
(Agences de Nantes, Blois, Gennevilliers, Guyancourt, Lille,
Strasbourg, Dijon, Lyon, La Réunion, Montpellier, Nîmes, Aix
en Provence, Toulouse, Brive, Rodez)



Intrants service
45.9%



Energie
30.1%



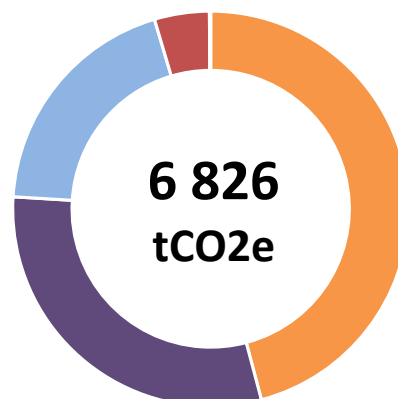
Immobilisations
19.5%



Déplacements
4.5%

Le facteur d'incertitude global est de 18%
67% du résultat dépend de l'utilisation de
ratios monétaires non-spécifiques

**Un plan de transition est à
l'œuvre pour limiter l'impact de
GEOFIT**



**6 826
tCO2e**

9.1t de CO2e

Par employé



ACTI'ENERGY

Audit et Conseil dans les domaines de l'énergie, de la sécurité et de l'environnement
pour les secteurs Tertiaire et Industriel

3 rue des Centaurées • 85190 AIZENAY
SIREN : 904266087 - N° TVA FR49904266087 - Code APE 7090B

I- LES PERIMETRES

a. Le périmètre organisationnel

Les émissions prises en compte doivent refléter l'exercice des activités de l'organisation, pas simplement sa forme juridique.

Le périmètre organisationnel retenu est celui de la société **GEOFIT** implantés dans les villes suivantes :

Nantes, Blois, Gennevilliers, Guyancourt, Lille, Strasbourg, Dijon, Lyon, La Réunion, Montpellier, Nîmes, Aix en Provence, Toulouse, Brive, Rodez

Ainsi **100% des agences de GEOFIT** sont comprises dans le périmètre d'étude (et par conséquent **100% de son personnel**). Le Chiffre d'affaires de référence pris en compte pour le calcul de l'indicateur comprend l'ensemble de ces agences

b. Le périmètre temporel

Un Bilan Carbone® doit quantifier les émissions d'une organisation pendant une durée donnée qui correspond au périmètre temporel de la démarche.

Le périmètre temporel retenu est celui de l'année **2024** (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

c. Le périmètre opérationnel

La norme ISO 14064-1 distingue les émissions directes (sources contrôlées par l'organisation) des émissions indirectes (sources nécessaires aux activités de l'organisation).

Un Bilan Carbone® doit prendre en compte toutes les émissions directes et indirectes.

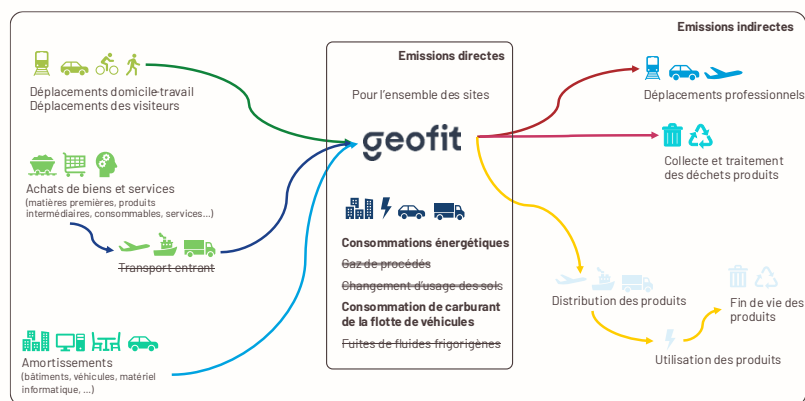
Certains postes d'émission ont été exclus car non existant :

Concernant les émissions directes :

Geofit n'utilise pas de gaz de procédés.

Les CERFA issus des contrôles d'étanchéité des PAC ont permis d'identifier l'absence de fuites de GES.

Sur l'année 2024, il n'a pas été pris en compte de changement d'usage des sols



geofit

Concernant les émissions indirectes :

L'activité de GEOFIT étant essentiellement immatérielle, le **transport de matières premières entrantes et l'expédition de produits** n'ont pas été pris en compte. Néanmoins les données relatives à des quelconques transports amont ou aval ont été inclus dans la rubrique d'achat de services.

GEOFIT ne dispose pas **d'actifs en leasing amont ou aval**. Ils ne possèdent pas non plus de **franchise**.

Tous les autres postes d'émission ont été évalués

Le scope 1 : les émissions directes

Il s'agit des émissions de gaz à effet de serre **directement liées** à la production d'un produit ou d'un service. Ce sont les émissions de GES issues directement des sources détenues ou contrôlées par l'entreprise. L'entreprise a un contrôle direct sur ces émissions puisqu'elles proviennent de ses actifs ou équipements.

- GEOFIT consomme du gasoil B7 pour ses véhicules, de l'essence SP95-E10 et de l'AvGaz pour ses avions. Les données ont été extraites des factures des fournisseurs de carburant

Le scope 2 : les émissions indirectes liées à l'utilisation d'énergies

Les émissions comprises dans le **scope 2** sont toutes les **émissions énergétiques non incluses dans le scope 1**. Il va donc s'agir des émissions indirectes liées à l'utilisation ou la production d'énergies consommées par l'entreprise.

Bien que l'entreprise consomme de l'énergie, elle ne contrôle pas directement les installations qui la produisent (ex. : centrale électrique). Ces émissions sont imputables au fournisseur d'énergie, mais l'entreprise en est responsable en tant qu'utilisateur.

- GEOFIT consomme de l'électricité pour les usages (éclairage, chauffage et CVC, auxiliaires informatiques essentiellement) de ses différentes agences. Les valeurs ont été extraites des données ENEDIS des sites.

Le scope 3 : les autres émissions indirectes

Le **scope 3** dans un Bilan de Gaz à Effet de Serre (GES) correspond aux **émissions indirectes** qui ne sont pas incluses dans le **scope 1** (émissions directes) ni dans le **scope 2** (émissions indirectes liées à l'énergie).

Le scope 3 couvre l'ensemble des autres émissions liées aux activités de l'organisation tout au long de la chaîne de valeur, à la fois **amont** (avant la production ou la livraison) et **aval** (après la vente ou lors de l'utilisation).

Concernant les activités **AMONT**, il convient de prendre en compte :

- Les déplacements domicile/travail des salariés et intérimaires sur la base des fichiers des services de Ressources Humaines en comptabilisant le télétravail et la notion de temps plein et temps partiel.

- Le transport de visiteurs et de clients sur la base des livrets d'accueil des agences.
- Les achats de biens et service concourants à l'activité de GEOFIT en 2024 sur la base des fichiers comptables validés par les commissaires aux comptes (grand livre des comptes rubrique 6).
- Les amortissements (immobiliers, matériels et informatiques principalement) nécessaires à l'activité de GEOFIT en 2024 sur la base des fichiers comptables validés par les CAC (grand livre des comptes rubrique 2).

Pour les activités **AVAL**, les données suivantes ont été prises en compte

- Les déplacements professionnels grâce aux moyens de transport non détenus par GEOFIT (les carburants des véhicules possédés ayant été intégrés dans le scope 1) via les informations transmises par les agences de voyage.
- La collecte et le traitement des déchets (dangereux et non dangereux) via les informations transmises par les prestataires déchets.
- L'utilisation des produits par le prisme des serveurs informatiques de stockage.

II- LES RESULTATS par type de référentiel de calcul

BILAN CARBONE®

Détail des postes d'émissions, part des postes, incertitudes associées

Bilan Carbone®	Émissions		Incertitudes	
	t CO2e	Relatives	Qualitatives	%
⚡ Énergie 1	2 055 tCO2e	30,1%	Très faible	9%
⚡ Énergie 2	0 tCO2e	0,0%	Très faible	0%
💬 Autres émissions directes	0 tCO2e	0,0%	Très faible	0%
🗑️ Déchets directs	4 tCO2e	0,1%	Moyenne	33%
🏠 Immobilisations	1 328 tCO2e	19,5%	Moyenne	28%
🚚 Intrants - biens et matières	0 tCO2e	0,0%	Très faible	0%
€ Intrants - services	3 133 tCO2e	45,9%	Moyenne	41%
🚚 Fret	0 tCO2e	0,0%	Très faible	0%
🚗 Déplacements	306 tCO2e	4,5%	Très faible	8%
💡 Utilisation et dépendance	0 tCO2e	0,0%	Faible	24%
♻️ Fin de vie	0 tCO2e	0,0%	Très faible	0%
Total	6 826 tCO2e	100%	Faible	18%

Export - BEGES-R

L'export ci-dessous est celui du formulaire de publication de la **Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre version 5**. Conformément à l'entrée en vigueur de la disposition relative à la prise en compte de l'ensemble des émissions indirectes significatives, inscrite au 1° de l'article 2 du Décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre.

			Valeurs calculées							
			Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
1. Emissions directes de GES	1.1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1 603	1	12	0	1 616	91	154	0
	1.2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	0	0	0	0	0	0	0	0
	1.3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	1.4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	1.5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	1 603	1	12	0	1 616	91	154	0
2. Emissions indirectes associées à l'énergie	2.1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	33	0	0	0	33	0	4	0
	2.2	Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	33	0	0	0	33	0	4	0
3. Emissions indirectes associées au transport	3.1	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	3.2	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	3.3	Déplacements domicile travail	253	0	0	0	253	0	23	0
	3.4	Transport des visiteurs et des clients	31	0	0	0	31	0	7	0
	3.5	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	284	0	0	0	284	0	24	0
4. Emissions indirectes associées aux produits achetés	4.1	Achats de biens	384	7	19	0	410	-91	38	0
	4.2	Immobilisations de biens	1 347	0	0	0	1 347	0	377	0
	4.3	Gestion des déchets	4	0	0	0	4	0	1	0
	4.4	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	4.5	Achats de services	3 133	0	0	0	3 133	0	1 287	0
	Sous total	4 867	7	19	0	4 893	-91	1 270	0	
5. Emissions indirectes associées aux produits vendus	5.1	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.2	Actifs en leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.3	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	5.4	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total	0	0	0	0	0	0	0	0	
6. Autres émissions indirectes	6.1	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL			6 788	7	31	0	6 826	0	1 239	0

GHG Protocol

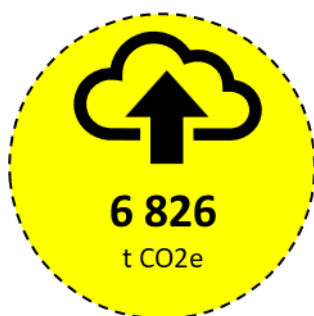
Récapitulatif par catégorie pour extraction GHG Protocol

[Retour au Descriptif](#)

Retour au Descriptif			Valeurs calculées										
			Emissions de GES									Emissions évitées de GES	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	HFCs (t CO2e)	PFCs (t CO2e)	SF6 (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Scope 1	1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1 603	1	12	0	0	0	0	1 616	91	154	0
	1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	1-3	Emissions directes des procédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	1-4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Total Scope 1	1 603	1	12	0	0	0	0	1 616	91	154	0
Scope 2	2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	33	0	0	0	0	0	0	33	0	4	0
	2-2	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, ch	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Total Scope 2	33	0	0	0	0	0	0	33	0	4	0
Scope 3	Emissions du Scope 3 amont												
	3-1	Produits et services achetés	3 133	0	0	0	0	0	0	3 133	0	1 287	0
	3-2	Biens immobilisés	1 335	0	0	0	0	0	0	1 335	0	488	0
	3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus d	384	7	19	0	0	0	0	410	-91	38	0
	3-4	Transport de marchandise amont et distribution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3-5	Déchets générés	4	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0
	3-6	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3-7	Déplacements domicile travail	253	0	0	0	0	0	0	253	0	23	0
	3-8	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Autres émissions indirectes amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Emissions du Scope 3 aval												
	3-9	Transport de marchandise aval et distribution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3-10	Transformation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3-11	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3-12	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3-13	Actifs en leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3-14	Franchises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3-15	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Autres émissions indirectes aval	31	0	0	0	0	0	0	31	0	7	0
		Total Scope 3	5 139	7	19	0	0	0	0	5 165	-91	1 296	0
Total			6 776	7	31	0	0	0	0	6 814	0	1 271	0

L'écart entre les résultats du GHG-Protocol et les valeurs communes au Bilan carbone® et le BEGES réglementaire s'explique du fait de la prise en compte des investissements de 2024 (les émissions liées au bien sont comptabilisées l'année d'achat ou de construction).

III- ANALYSE



C'est le Bilan GES de Geofit pour l'année fiscale 2024

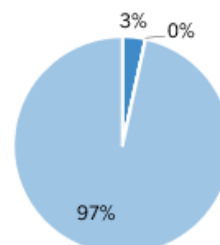
Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 621 français,
- à 825 tours de la terre en avion,
- à 2.16 millions de litres de gazole

Le profil des émissions de GEOFIT correspond à une activité d'architecture et d'ingénierie et des activités de contrôles et d'analyse technique.

1^{ER} poste d'émissions : LES INTRANTS-SERVICES / 3133 tonnes

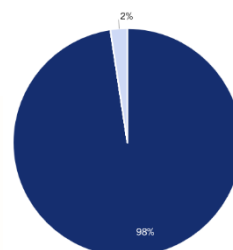
Les **Intrants-services** représentent la première catégorie d'émissions de l'entreprise, avec 46 % des émissions totales. Dans cette catégorie, on distingue deux postes : les ratios monétaires (97 %) et les achats de service.



2^{eme} poste d'émissions : L'ENERGIE / 2055 t

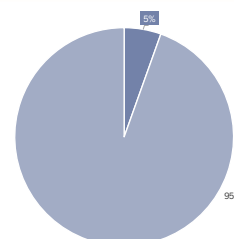
L'énergie, avec 30.1% des émissions représente la 2eme catégorie de GEOFIT

On retrouve ici les émissions générées par les combustibles liquides (notamment les carburants) pour 98% et l'électricité pour 2%



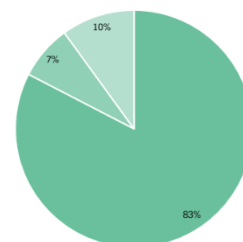
3^{eme} poste d'émissions : LES IMMOBILISATIONS / 1328 t

La troisième catégorie d'émissions concerne les **immobilisations** et représente 19.5 % du bilan, avec le parc informatique (capteurs, appareils de mesure, de contrôle et informatique pour 95%) et les autres équipements techniques (véhicules, matériels...pour 15%) comme postes principaux.

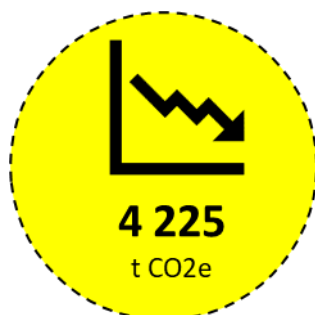


4^{eme} poste d'émissions : LES DEPLACEMENTS / 306 t

Les déplacements représentent le quatrième poste d'émission de GEOFIT avec 4.5% du total du Bilan. Dans cette catégorie, les déplacements domicile / travail des salariés représentent 83% des 306t, les déplacements des visiteurs 10% et les déplacements professionnels 7%.



IV- PLAN DE TRANSITION



C'est l'objectif de réduction des émissions relatives de GES que s'est fixé GEOFIT pour 2031 sur les scopes 1, 2 et 3.

Ceci représente une baisse de 10% par an sur 6 ans (Hors compensation)

Le détail des actions sont présentés dans les tableaux ci-dessous

Catégories d'émissions	tCo2 (2024)	Type d'actions	ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE	Gains cumulés à l'horizon 2031	t gains par an (et %)
Scope 1	1 603	Substitution	Cession des avions possédés*	185,8	538
		Décarbonation	Poursuivre le plan d'électrification de la flotte de véhicules de fonction/service	383,5	
			Déploiement des Véhicules Utilitaires Electriques	43,2	34%
		Substitution	Substitution du carburant classique par XTL/HVO100 ou équivalent sur les véhicules diesel	2615,6	
Scope 2	33	Efficacité	Optimiser la consommations énergétique des bâtiments	21,6	15
		Substitution	Achat d'énergie verte certifiée pour les agences	54,5	
		Adaptation	Evaluer la pertinence du niveau de climatisation dans les salles serveurs	9,6	46%
		Amelioration	Déployer des sources de production autonomes sur les sites	5,8	
Scope 3	5 139	Pilotage	Identifier les prestataires soumis au BGES	783,2	151
		Efficacité	Favoriser l'achat d'équipements reconditionnés ou à faible impact carbone	80,4	
		Communication	Maitriser les déplacements domicile / travail	38,0	3%
		Communication	Optimiser les déplacements professionnels	3,5	
TOTAL	6 776		GAINS SUR LA PERIODE (et % moyen / an) Hors compensation	4224,6	10%
*La cession des avions va entrainer une hausse des prestaiaons sous-traitées					

CATEGORIES	ACTION GENERIQUE	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Somme
€ Intrants - services	Identifier les prestataires soumis au BGES			156,6	156,6	156,6	156,6	156,6	783,2
⚡ Énergie 1	Optimiser la consommations énergétique des bâtiments		3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	21,6
	Evaluer la pertinence du niveau de climatisation dans les salles serveurs		1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	9,6
	Déployer des sources de production autonomes sur les sites			1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	5,8
	Cession des avions possédés*		185,8						185,8
	Poursuivre le plan d'électrification de la flotte de véhicules de fonction/service		18,1	28,5	49,2	70,0	90,7	127,0	383,5
	Déploiement des Véhicules Utilitaires Electriques			8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	43,2
	Substitution du carburant classique par XTL/HVO100 ou équivalent sur les véhicules diesel				653,9	653,9	653,9	653,9	2615,6
	Achat d'énergie verte certifiée pour les agences			10,9	10,9	10,9	10,9	10,9	54,5
🏠 Immobilisations	Favoriser l'achat d'équipements reconditionnés ou à faible impact carbone			40,2			40,2		80,4
🚗 Déplacements	Maîtriser les déplacements domicile / travail			7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	38,0
	Optimiser les déplacements professionnels			0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	3,5
Recap CO2e / an hors compensation		0,0	209,1	259,5	894,0	914,7	975,6	971,7	4 224,6
Compensation		0,0	0,0	169,0	169,0	169,0	169,0	169,0	845,0
Recap CO2e / an (y compris compensation)		0,0	209,1	428,5	1 063,0	1 083,7	1 144,6	1 140,7	5 069,6

